



**République du Niger**  
Fraternité-Travail-Progress

**Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation**  
**Secrétariat Permanent du Cadre de Concertation sur la Migration**

Bulletin semestriel d'informations du SP/CCM

NUMÉRO 001 DU 08/2021

Principaux titres



**6ème Rencontre du Cadre de Concertation sur la Migration sous la présidence de Monsieur ALKACHE ALHADA, Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation. PP.2**



Signature d'un mémorandum d'entente entre le Secrétariat Permanent du Cadre de Concertation sur la Migration (SP/CCM) et l'Organisation Internationale pour les Migration (OIM). PP.3



Rencontre de travail sur le Rapport des Indicateurs de Gouvernance des Migrations (IGM)



Reprise des rencontres du Groupe de Technique sur la Migration (GTM) en présentiel

Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation

Secrétariat Permanent du Cadre de Concertation sur la Migration

Niamey, Village de la Francophonie

Mail: [sp.ccm.info2016@gmail.com](mailto:sp.ccm.info2016@gmail.com)

Site web: [www.migration-spccm.ne](http://www.migration-spccm.ne)



*Table de séance du CCM*



*PCR participants à la rencontre du CCM*

## **6ème Rencontre du Cadre de Concertation sur la Migration sous la présidence du ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation**

La 6<sup>ème</sup> rencontre du Cadre de Concertation sur la Migration (CCM) s'est tenue le 06 Août dernier à Niamey sous la présidence du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, M. Alkache Alhada et de son homologue M. Boubakar Hassane Ministre de la Justice, Garde des Sceaux. Cette rencontre a enregistré la présence du Ministre de l'Action Humanitaire et de la Gestion des Catastrophes, du Président de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix, le Général Abou Tarka et de l'Ambassadeur Cheffe de la Délégation de l'Union Européenne au Niger, Mme Denisa- Elina Ionete, Cheffe de file des Partenaires Techniques et Financiers (PTFs) du CCM. Plusieurs invités de marque ont marqué leur présence.

Il faut noter que le Cadre de Concertation sur la Migration (CCM) a été créé en 2016 en vue de coordonner les actions de l'Etat, de ses partenaires techniques et financiers ainsi que les organisations de la société civile (OSC). Il a pour but de renforcer la synergie entre les acteurs et de mener des actions de plaidoyer. Le cadre de concertation se réunit en principe deux fois par an, pour faire la situation sur les recommandations formulées depuis les rencontres préparatoire et technique. Le Ministre de l'Intérieur, M. Alkache Alhada, s'est dit satisfait de la réunion au vu du progrès enregistré par notre pays, comme il l'a souligné « *Le Niger a pris un certain nombre de mesures très tôt, des mesures volontaires qui ont ap*

*porté des résultats positifs que nous avons pu constater aujourd'hui. Et nous allons continuer dans ce sens, parce que, ce que nous avons mis en place s'est trouvé être efficace ».*

Cette 6<sup>ème</sup> rencontre se tient dans un contexte marqué par l'adoption de la Politique Nationale de la Migration (PNM) et son Plan d'actions quinquennal, document stratégique national qui décline les orientations de l'Etat dans le domaine de la migration. La PNM a servi de référent pour les travaux du CCM.

Pour sa part, l'Ambassadeur Cheffe de la Délégation de l'Union Européenne au Niger, cheffe de file des PTFs du CCM, Mme Denisa- Elina Ionete a apprécié la qualité des travaux en ces termes: « Les équipes ont vaillamment travaillé sur l'analyse avant de proposer des recommandations très pertinentes dont nous venons d'assister à la présentation ».

**Par MOUNKAILA Y. Youssoufa, Chargé de la Communication et des relations publiques, SP/CCM.**



*Photo de groupe à la sortie de la signature*

### **Signature d'un mémorandum d'entente entre le Secrétariat Permanent du Cadre de Concertation sur la Migration (SP/CCM) et l'Organisation Internationale pour les Migration (OIM).**

Le Mardi 04 mai 2021, s'est tenue dans la salle de réunion du Secrétariat Permanent du Cadre de Concertation sur la Migration (SP/CCM), une cérémonie de signature d'un mémorandum d'entente entre le Secrétaire Permanent du Cadre de Concertation sur la Migration M. Soly AMADOU et Mme Barbara Rijks, Cheffe de Mission de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). C'était en présence du Directeur Général de l'Etat Civil des Migrations et des Réfugiés (DGECEM-R) M. Ibrahim Malangoni, des cadres de la Direction des Migrations et l'équipe du SP/CCM. Cette signature intervient pour formaliser le partenariat entre l'OIM et le SP/CCM et dresser un certain nombre d'activités conjointes des deux institutions.

Cette initiative vient à point nommé pour le SP/CCM dans ce contexte de mise en œuvre de deux documents stratégiques au Niger à savoir la Politique Nationale de la Migration adoptée par le Niger en Septembre 2020 et du Pacte Mondial pour des Migrations sûres régulières et ordonnées. En effet, ces

deux documents consacrent un rôle spécifique au Cadre de Concertation sur la Migration. Ce partenariat permettra au SP/CCM d'atteindre ses objectifs.

Il faut enfin noter que cette signature de mémorandum d'entente intervient après d'intenses travaux menés par le SP/CCM et l'Unité gouvernance de l'OIM.

**Par Namassa Ousmane, Chargé de la Documentation et des Archives, SP/CCM**



## **Rencontre de travail sur le Rapport des Indicateurs de Gouvernance des Migrations (IGM)**

Les questions migratoires occupent une place importante dans les politiques de développement au Niger. A cet effet, les autorités nigériennes ont entrepris des démarches, en collaboration avec l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), afin d'évaluer la gestion des migrations à travers les Indicateurs de Gouvernance de la Migration (IGM). C'est dans ce cadre qu'une première rencontre s'est tenue le 1er Décembre 2020 dans les locaux de la DGECEM-R avec pour objectif de sélectionner les indicateurs pertinents pour le Niger et permettre aux consultants de l'équipe IGM de faire les consultations et élaborer un premier rapport (Draft zéro). La rencontre de ce Jeudi 05 août 2021 présidée par M. Rabiou Nafiou, Conseiller Technique du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, vise à restituer le draft zéro aux experts ayant été interrogés par les consultants, afin de recueillir leurs amendements sur le document. Il faut noter que l'objectif principal des IGM est de "Faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sans danger, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques de migration planifiées et bien gérées."

En effet en 2015, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a mis au point le cadre de gouvernance des migrations (MiGOF). Ce cadre propose une vue concise d'une approche idéale permettant à un État de déterminer ce dont il pourrait avoir besoin pour bien gérer les migrations, et cela en fonction des circonstances nationales. Dans le but de rendre le MiGOF opérationnel, l'OIM a mis au point les Indicateurs de gouvernance des migrations (IGM) qui constituent un ensemble d'environ 90 indicateurs types, destinés à aider les pays à évaluer leurs poli-

tiques migratoires et à faire avancer la discussion sur ce à quoi pourrait ressembler des migrations bien gérées dans la pratique.

Plusieurs points ont été abordés à cet atelier, il s'agit tout d'abord : des grandes lignes du draft du rapport par le Secrétaire Permanent du CCM, des perspectives globales des IGM par l'équipe IGM d'OIM Genève en téléconférence, en présence experts des différentes directions techniques des ministères concernés par la question des migrations, et les secrétaires généraux des conseils régionaux d'Agadez, Tahoua et Zinder.

Enfin, on retient que ce travail a présenté globalement un résumé des points forts des structures de gouvernance des migrations, des actions entreprises par le Niger, ainsi que les aspects qui pourraient être renforcés, à travers l'examen des IGM.

**Par Mme Halimatou Saadia Adamou,  
chargée Suivi-Evaluation, SP/CCM.**



contre du 09 Juin 2021 marque ainsi la reprise des réunions en présentiel. Plusieurs présentations étaient à l'ordre du jour allant des tendances migratoires, aux activités de couverture santé pour les migrants faites par l'OIM, aux activités de Rétablissement des Liens Familiaux faite par le CICR.

Notons également que les régions d'Agadez, Tahoua et Zinder disposent de ce groupe de travail dans la perspective d'une meilleure coordination, de partage de l'information et d'une synergie des actions en lien avec le phénomène migratoire au niveau régional.

### **Reprise des rencontres du Groupe de Technique sur la Migration (GTM) en présentiel**

Au Niger, le domaine de la migration compte un nombre important d'acteurs. Ils sont constitués d'institutions étatiques, non-étatiques, de partenaires techniques et financiers (PTFs) et d'organisations de la société civile (OSC). La coordination et le partage de l'information entre ces acteurs constitue un défi majeur dont le Cadre de Concertation sur la Migration a la charge.

C'est à cet effet que le Groupe Technique sur la Migration (GTM) a été créé en janvier 2019. Son but principal est de renforcer la coordination opérationnelle et le partage de l'information entre les différents partenaires membres du groupe en vue d'une meilleure gouvernance de la migration. La présidence de ce groupe est assurée par le Secrétaire Permanent du Cadre de Concertation sur la Migration. Il est entre autres chargé de convoquer les réunions mensuelles et extraordinaires à Niamey, d'assurer la diffusion de l'agenda et du compte rendu avec l'ensemble des membres du groupe.

Les rencontres du GTM se tiennent mensuellement en présentiel. Toutefois, avec la pandémie de la Covid-19 et le respect des mesures adoptées par le gouvernement en vue d'en limiter la propagation, les rencontres se faisaient en visioconférence. La ren-

**Par Moussa tinni Roukaya, Secrétaire,  
SP/CCM**